



Rapport Financier 2022
Monsieur Philippe GAUDRY
TRESORIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUIN 2023
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 Juin 2023

1

Monsieur Philippe GAUDRY en sa qualité de trésorier rappelle que la situation financière et comptable de l'association demeure saine et stabilisée.

Le rapport financier qui est présenté affiche un résultat associatif comptable excédentaire 2022 à hauteur de 199 951 € et après reprise des résultats administratifs n-2, le résultat administratif associatif est excédentaire à hauteur de 319 326.27 euros.

On affiche une baisse 41 % du résultat administratif par rapport à 2021 :

Le résultat comptable était alors de 241 601.47 euros en 2021, le résultat comptable 2022 est en baisse de 17,24 %.

En 2022, la masse salariale a évolué de manière significative car sont intervenues :

- *la revalorisation salariale de 183 € pour les travailleurs sociaux prenant effet le 1 avril 2022 et avec effet rétroactif (LAFORCADE) pour un montant de 749 164 .10 euros €*
- *la revalorisation du point passage de 3.82 à 3.93 avec effet rétroactif au 01 juillet 2022 soit un montant brut de 120 640.90 €.*
- *La revalorisation de la situation des Assistantes Familiales dans le cadre de la réglementation nationale pour un montant de 52 388.86 euros.*

Les financeurs prendront en compte la revalorisation salariale sauf pour certaines de nos activités du Parcours Adultes financées par le Conseil Départemental.

Dans le même temps la décision prise conjointement avec la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de suspendre l'activité des deux Centres Educatifs Renforcés pour des raisons développées dans le rapport moral et dans le rapport financier ont suspendu les recettes à compter du mois d'août, les salariés en CDI ont été réaffectés sur le parcours Enfance Jeunesse soit en renfort, soit en remplacement de salariés en arrêt maladie ou en situation de mobilité interne. Pour autant le déficit relatif à l'activité du CER Filles s'explique par le maintien de 0.2 ETP de septembre à décembre de 7 salariés dans le cadre de la réécriture du projet de service. Par ailleurs les frais de structure ont pesé

normalement sur le budget à l'exception des dépenses liées à l'activité (alimentation, sorties, etc..). Les véhicules dédiés à l'activité CER ont temporairement été affectés sur les autres services du Parcours Enfance Jeunesse.

Enfin, les activités de formation qui regroupaient la restauration, le SIEG et la démarche Objectif Emploi connaissaient une situation déficitaire depuis plusieurs années. Pour mémoire, le déficit s'élevait en 2021 à 395 159 euros. L'activité de restauration a cessé en 2021, les 2 salariés concernés ont été réaffectés sur d'autres missions.

En cours d'année 2022, l'activité Objectif Emploi a été arrêtée alors qu'en 2021 cette activité accusait un déficit de 134 254 euros. Les 9 salariées ont été réaffectées. L'activité SIEG qui s'inscrivait dans le cadre d'un appel d'offre de la Région accuse en 2022 un déficit de 209 587 euros, en augmentation par rapport à 2021 (182 024.69 euros), notamment en raison des revalorisations salariales intervenues et non prises en compte par le financeur.

Au regard de cette situation, une réflexion a été engagée pour réduire le poids de la masse salariale et trouver le plus juste équilibre en prenant en considération les objectifs posés par l'appel d'offre. Afin de contenir ce déficit, les locaux qui abritaient l'activité de restauration ont été loués pour partie à un organisme de formation extérieur, et l'autre partie a accueilli en juin 2022 les activités de milieu ouvert du Parcours Enfance Jeunesse. Ces dernières ont été relocalisées avec quelques travaux. En tenant compte des recettes générées par le bail, il s'avère que le déficit des activités de formation est ramené en 2022 à 178 128,21 euros.

Les activités de formation cesseront définitivement au 30 juin 2023, le travail de repositionnement des 5 salariés a été effectué en accord avec ceux-ci.

Une fois ces éléments de contexte rappelés, il convient de rappeler que le budget global de l'association s'élève pour l'année 2022 à 19 526 444 euros :

Dont 9 842 691 euros de dotations dont celle relative au CPOM éducatif financé par le CD 59 qui représente 50.40 % du budget associatif.

Les dotations nécessaires au fonctionnement des activités du parcours adulte s'élèvent à 1 898 579 euros, elles sont pour nombre d'entre elles attribuées au regard de notre positionnement dans l'Etude Nationale des Coûts.

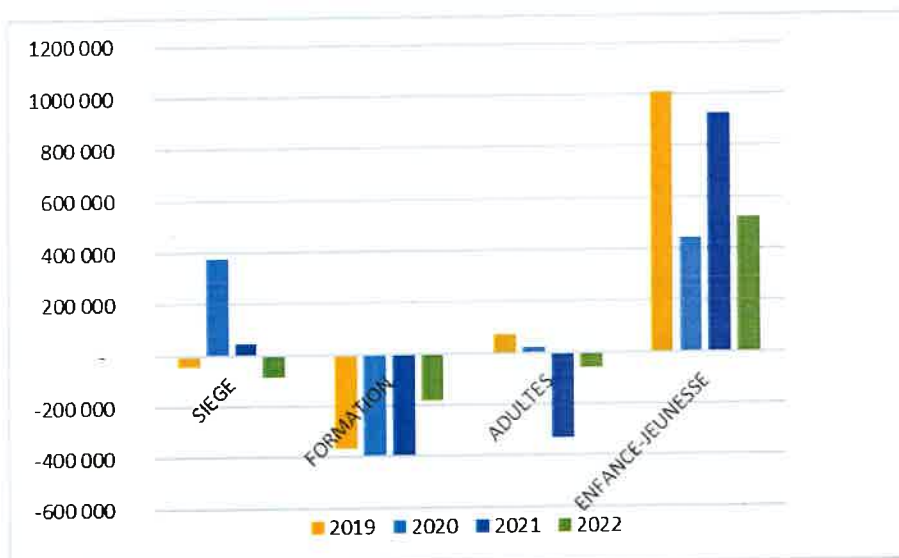
D'autres de nos financements émanent d'appels à projet et sont donc soumis à un cahier des charges fixant des objectifs quantitatifs et qualitatifs très précis. Si ceux-ci ne sont pas atteints, la sanction financière s'applique.

Il est à noter qu'en 2022 pour 52.50 % de nos activités, le résultat comptable est négatif. La réaffectation des résultats n-2 sur les activités du secteur habilité permet d'afficher des résultats administratifs excédentaires.

Il est à noter que le résultat du CPOM éducatif est largement excédentaire, avec un montant de 473 458.58 euros mais bien moins qu'en 2021 où il était de 922 257.86 euros. Les explications résident dans le repositionnement des salariés du CER dont l'activité a été suspendue, l'indemnité de départ du Directeur de Parcours Enfance Jeunesse, le coût du management de transition, la revalorisation des salaires mais aussi l'augmentation des charges relatives au gaz, l'électricité et le carburant.

Les comptes administratifs 2022 dégagent un résultat associatif positif qui s'élève à **319 326 €** en raison des résultats excédentaires importants réalisés pour le secteur habilité en 2020.

Evolution du résultat par secteur (€) entre 2019 et 2022



La structure de notre situation financière reste saine et solide et permet de supporter le déficit des activités de formation sans mettre en danger l'équilibre associatif. Toutefois en raison de la décision prise d'arrêter en 2023 le secteur de la formation, l'association se dégagera de ce poids financier.

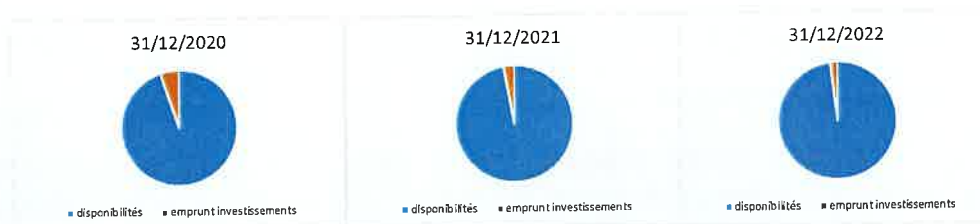
1. Une trésorerie importante, des emprunts faibles :

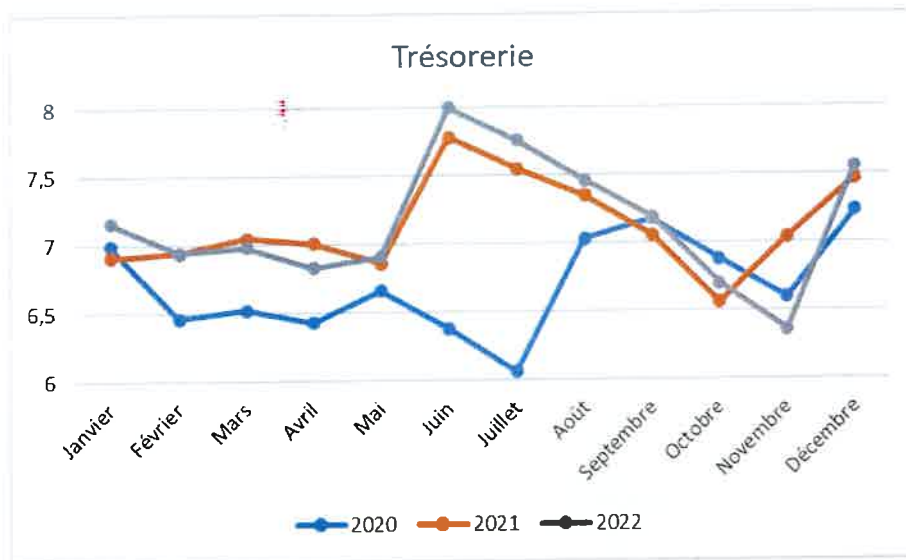
La trésorerie est saine et s'élève à 7.6 millions d'Euros.

La situation de trésorerie connaît une grande stabilité qui s'explique notamment par le versement des produits sous la forme de 12^{ème}. Ces modalités instaurent une sécurité et une régularité extrêmement appréciables. Le travail d'optimisation de la trésorerie doit être poursuivi. Certaines de nos activités ne sont pas financées suffisamment dans le cadre des appels à projet portés notamment par le CD 59 et nécessitent d'aller chercher des financements complémentaires dans le cadre du Fonds Social Européen. Or, les subventions du FSE sont accordées après contrôle d'activité soit environ plus de 12 mois après la fin de l'exercice, cet élément est à prendre en compte dans la gestion de notre trésorerie.

Le capital restant dû des emprunts s'élève à 153 782.48 €.

L'Association a un taux d'endettement très faible.





Le présent graphique présente l'évolution mensuelle de notre trésorerie, la chute observée en octobre novembre, correspond à la régularisation des versements de dotation après validation par les financeurs des propositions budgétaires faites pour l'année. Il convient de rappeler que les budgets prévisionnels sont adressés aux financeurs en octobre de l'année n-1 et que les premières discussions interviennent en juillet de l'année n, ce qui ne facilite pas le pilotage budgétaire.

2. Des produits d'exploitation qui se maintiennent :

Les produits d'exploitation s'élèvent à 19 700 312.10 euros en 2022, ceux-ci sont en augmentation de 543 396.92 euros. L'augmentation concerne la dotation globale du CPOM éducatif due notamment à l'octroi de la dotation au titre des accords Laforcade à hauteur de 462 921 € ainsi que 93 566 € pour la dotation globale du CPOM social. Il est à noter une diminution des produits des CER(s) due à la suspension d'activité et ce à partir de 08/2022 ainsi que de l'action Objectif emploi qui s'est terminée en 2022.

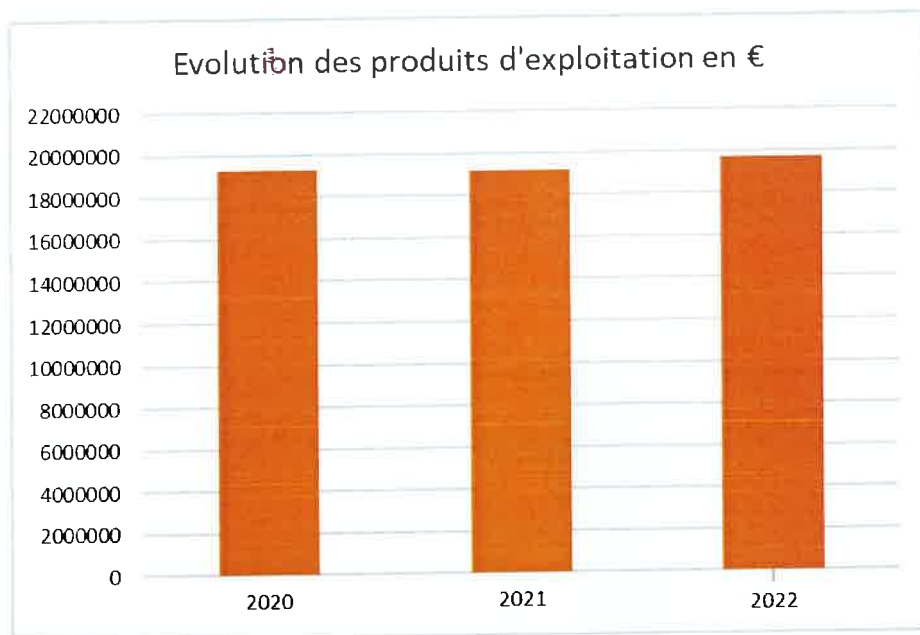
La dotation accordée au titre du CPOM éducatif 2^{ème} génération reste stable au terme de ce contrat, dont la durée a été rallongée de deux années. Le financeur à juste titre, exerce un contrôle plus précis en matière d'adéquation des ressources allouées, de taux d'activité, de taux d'encadrement des activités, et de ratios qualitatifs ou d'évaluation de la qualité de l'accompagnement mené.

Les dotations liées aux activités du parcours Adulte ne connaissent pas d'évolution notable. En effet, un barème pour chaque dispositif relevant du régime habilité, est fixé dans le cadre de l'enquête nationale des coûts.

L'association a développé depuis deux ans des outils de contrôle budgétaire qui lui permettent de suivre le taux d'activité, la masse salariale, les dépenses de fonctionnement mais aussi à travers les auto-évaluations les aspects qualitatifs de l'accompagnement éducatif.

Au regard des résultats de l'année 2022, l'association portera une grande attention au service du Placement familial spécialisé, au Centre éducatif Renforcé, à la Résidence Habitat Jeunes d'Hazebrouck, à la pension de Famille.

Evolution des produits d'exploitation (€) entre 2020 et 2022



3. Une structure financière saine :

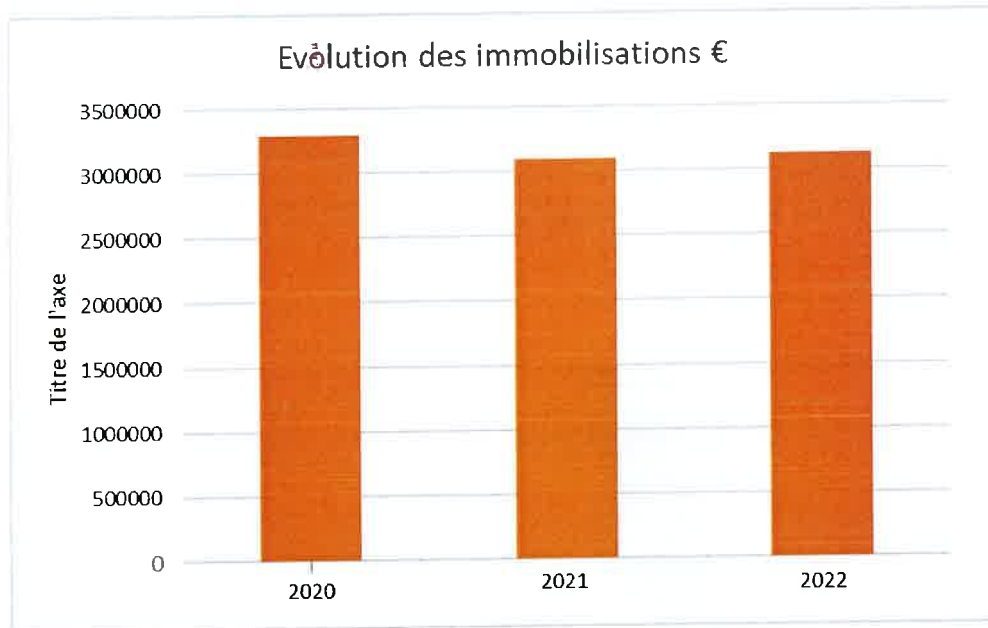
Les immobilisations nettes s'élèvent à 3 119 927.05 €. Une réflexion importante doit être menée sur nos immobilisations.

En effet, l'AAES est dotée d'un patrimoine immobilier important et vieillissant qu'il convient de rénover ou d'adapter à nos activités. La part des immobilisations corporelles est importante et s'élève à 2 051 921 euros, soit plus de 65.77 %, en lien avec la dimension du patrimoine associatif pour lequel un travail de réhabilitation et d'entretien doit être entrepris. Ces structures ne sont pas totalement adaptées à notre activité et nécessitent des améliorations constantes. Le sujet est au travail mais les dossiers prennent parfois du temps avant que les travaux puissent être réalisés, notamment parce qu'une partie de notre patrimoine est considéré comme remarquable (MECS Flibustiers, MeCS Louis Herbeaux, 89 rue Adolphe GEERAERT) et nécessite une instruction longue et précise de la demande d'autorisation de travaux.

Le Schéma Départemental Immobilier piloté par le Département du Nord a posé un diagnostic sur nos structures en adéquation avec ce que nous avons nous même identifié. Il en ressort que la réhabilitation de la structure sise à Téteghem sera instruite en 2024 et inscrite dans le cadre du nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens. Par ailleurs, deux autres sujets relatifs au patrimoine seront d'actualité tout prochainement : la réhabilitation de la résidence Habitat Jeunes Marcel Petit et l'acquisition du site pour l'activité du Centre Educatif Renforcé.

Les immobilisations financières représentent 1 064 286.89 euros.

Evolution des immobilisations (€) entre 2020-2022



6

Investissements 2022

2135000000	Installations générales sur sol propre	154 574,58
2153000000	installations techniques	1 290,75
2154000000	matériel et outillage	78 396,33
2181000000	Installations générales autres	128 924,96
2183000000	matériel de bureau et informatique	56 333,42
2184100000	meublier	1 714,70
	total	421 234,74

Le tableau repris ci-dessus témoigne de la volonté de l'association de réenclencher une politique d'investissements, ainsi pour le patrimoine dont l'association est prioritaire c'est 234 261 ,66 euros qui ont été investis soit 55,61% du montant des investissements réalisés.

L'association est également locataire pour les Résidences Habitat Jeunes, la Pension de Famille, la Résidence abritant le CHRS et gère un parc important d'appartements situés en diffus, il lui incombe un certain nombre d'obligations d'entretien liées à sa condition de locataire. Un travail est en cours permettant de justifier auprès des propriétaires bailleurs sociaux que ces entretiens sont bien réalisés.

Le montant des travaux réalisés par notre équipe technique sur les structures s'élève à 35 515 €. Cette équipe composée de 4 salariés permet de prendre en charge l'entretien courant et les urgences sur l'ensemble des structures du parcours enfance Jeunesse. La mise en place de contrats de maintenance est souhaitable et mise au travail, pour autant la réactivité des prestataires extérieurs n'est pas toujours satisfaisante et l'équipe technique pallie avec efficacité les problèmes sanitaires, d'huissierie, de chaudières, chauffe-eau ou encore électrique.

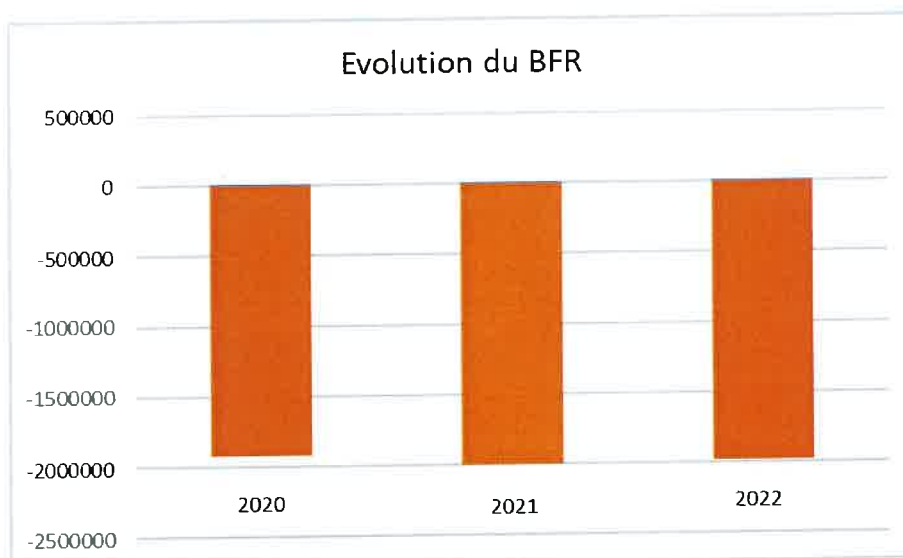
Les structures ou appartements que gèrent l'association nécessitent également des travaux de remise en état et peinture qui sont souvent confiés à notre atelier chantier d'insertion ou au service d'accompagnement vers la vie active.

Les fonds propres s'élèvent à 7 222 614, ils s'élevaient à 7 043 855 euros en 2021, présentant une évolution de 2.54 % entre 2022 et 2021. Certes le déficit récurrent de la formation est porté par nos fonds propres, mais l'association parvient à absorber cet effort. Celui-ci diminue par rapport à 2020 et 2021, il sera contenu pour 2023 car l'activité se terminera à la fin du premier semestre.

Notre besoin en fonds de roulement est négatif et s'élève à 1 985 922.74 euros (1 923 .375 euros en 2021), il retrouve le niveau de 2019 où il atteignait 1 977 403 euros. L'association dispose donc d'une capacité rassurante pour financer le décalage entre décaissement et encaissement.



Evolution du besoin en fonds de roulement (€), entre 2020 - 2022



4. Des fonds dédiés utilisés pour consolider les fonds propres à des fins de réinvestissement sur l'objet social.

L'association dispose de fonds dédiés dont le montant s'élève à 901 565 euros au 31/12/2022 contre 834 454 au 31/12/2021.

Ceux-ci sont composés pour partie de résultats excédentaires de nos activités réglementées au titre des années précédentes, de subventions exceptionnelles ou bien encore de dons... Ceux-ci avaient été provisionnés pour être réutilisés ultérieurement. Néanmoins la nouvelle réglementation relative à l'utilisation des fonds dédiés prévoit que ceux-ci doivent être réaffectés dans un délai de deux ans, sous peine d'être repris par les financeurs.

5. Des charges d'exploitation impactées par un contexte exceptionnel :

Les charges d'exploitation s'élèvent à 19 599 238 euros contre 18 850 282 euros pour 2021, elles sont en augmentation en raison de la revalorisation des salaires et du point.

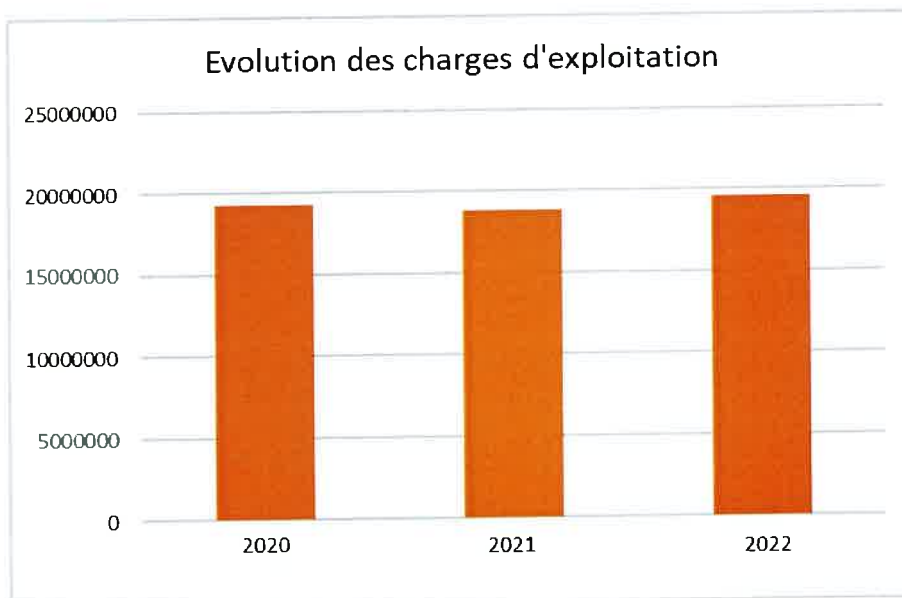
	rappel valeur du point chargés	impact Ségur
Formation	2 365,86	18 859,70
La Passerelle	76 206,62	510 186,90
Siège	5 673,49	1 123,28
Social	36 394,93	218 994,22
Total général	120 640,90	749 164,10

8

Le coût de revalorisation des assistants familiaux s'élève à 52 388.86 € chargés.

De plus, le poste des achats et charges externes connaît un rebond par rapport à 2022, il évolue de 6.4% en raison notamment de la décision d'externaliser la prestation de veille de nuit du service de semi-autonomie afin d'être en conformité avec notre obligation de sécurité sur les appartements en diffus et la revalorisation des loyers des bailleurs suivant l'index de la construction.

Evolution des charges d'exploitation entre 2020-2022



Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 410 904.33 euros, elles sont en diminution par rapport à 2021 en raison d'une reprise de provision. Le nombre de litiges se monte à 4. Les litiges concernent des faits majoritairement antérieurs à 2016, et qui ont été portés en appel par les parties adverses mais qui devraient être jugées prochainement.

6. Conclusion :

2022 a été une année de transition, notamment par ce que l'association a fait le choix de mettre un terme à des activités déficitaires ou coûteuses car insuffisamment financées. Ces activités étaient portées de longue date par l'association et de telles décisions peuvent être douloureuses mais nécessaires au risque de fragiliser l'équilibre global de l'association. Toutefois, ces décisions ont été accompagnées d'une volonté forte de maintenir les emplois.

Le travail est poursuivi en 2023 et les résultats en matière d'équilibre comptable et financier pourront être mesurés en 2024.

La stratégie que pourra développer l'association sera subordonnée à la négociation des deux contrats d'objectifs et de moyens, l'un pour la protection de l'enfance, l'autre pour l'accompagnement des publics adultes.

Néanmoins des perspectives intéressantes se dessinent :

- Poursuivre l'investissement pour entretenir, améliorer et adapter notre patrimoine et de fait améliorer les conditions d'accueil des usagers et les conditions de travail des salariés,
- Engager le dossier de réhabilitation du bâtiment situé à Tétéghem
- Poursuivre la réflexion autour de la réhabilitation de la résidence habitat Jeunes de Dunkerque
- Finaliser la procédure d'acquisition du nouveau site pour l'activité CER
- Consolider la dynamique de recherche de financements complémentaires via des appels à projet grâce à l'arrivée d'une chargée de développement de projets
- Se doter d'outils numériques indispensables dans l'accompagnement des pratiques professionnelles et du management, notamment avec la mise en place du dossier usager informatisé
- Développer des actions en matière de développement durable,
- Poursuivre l'amélioration de notre système d'information
- Développer de nouvelles activités à titre expérimental notamment en matière d'accompagnement et de soutien scolaire des enfants et jeunes accompagnés
- Renforcer nos partenariats

L'association a pris un virage en 2022 en opérant le choix de se recentrer sur les activités fondatrices que sont la protection de l'enfance et l'insertion des publics précarisés. Elle fait également le choix de développer de manière satellitaire des activités nouvelles qualitatives permettant d'étayer et de consolider l'accompagnement des usagers.

Philippe GAUDRY

Trésorier

